

**RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 25 AVRIL 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le lundi vingt-cinq avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAUZON légalement convoqué s'est réuni à la salle Sarah Bernhardt, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Ronan JUHEL, Maire de SAUZON.

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Date de convocation :

21 avril 2022

Date de publication et d'affichage :

28 avril 2022

▪ **Étaient présents** : Ronan JUHEL, Yves LOYER, Reine-Claude LUCAS, Olivier THOMAS, Régis ROBERT, Soizic LUCAS, Jacky LE NEUN, Fabien DRAMARD, Damien GUÉGAN, Annick ALLAIN, Élodie GUÉGAN, Jean-Charles RIOU, Katia LE PORT

▪ **Absents avec pouvoir** : Vanina CHAMBRIER donne pouvoir à Reine-Claude LUCAS

▪ **Absents excusés** : Cécilia REPÉSSÉ

▪ **Secrétaire** : Régis ROBERT

**1-DIGUE – AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHÉ**

Le 23 février dernier, les conseillers ont validé la phase projet de réparation de la digue de l'embarcadère pour un montant estimatif de 386 814 €, les dossiers de consultations ont été mis en ligne le 7 mars sur la plateforme MEGALIS. Le 11 avril, 2 entreprises ont déposé leur offre, les plis ont été ouverts électroniquement et transmis au bureau d'études. Le 21 avril, la commission d'appels d'offres s'est réunie et a émis un avis favorable à la proposition du bureau d'étude de retenir l'entreprise COLAS pour un montant de 325 446.01 € HT.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser la signature du marché N° M2022001 avec la société COLAS ainsi que toutes pièces nécessaires à son exécution.

Le conseil municipal après avoir délibéré et voté, à l'unanimité, autorise le maire à signer le marché ainsi que toutes les pièces nécessaires à son exécution.

**2-DIGUE – PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Suite au dernier plan de financement adopté en délibération n°2022-020 en séance du 23 février dernier, monsieur le Maire informe les conseillers de la position du conseil départemental de ne pas intégrer les dossiers portuaires dans le contrat de territoire exceptionnel où Belle Ile a été retenue ainsi que le pays du roi Morvan.

Aussi, suite aux échanges avec les services, une possibilité de financement au titre du P.S.T. (Programme de Solidarité Territorial) peut être envisagée. Dans l'attente du retour de confirmation monsieur le Maire propose de solliciter ce fonds P.S.T.

Plan de dépenses :

Ingénierie.....55 331.05 €

Travaux.....325 446.01 €

Imprévus, 5%.... 16 272.30 €

Total.....397 049.36 €

Plan de financement :

DETR 2022.....100 000 € soit 25,19 %

Intempéries.....58 769.21 € soit 14,80 %

PST.....138 967.28 € soit 35%

Autofinancement.....99 312.87 € soit 25,01 %

Total.....397 049.36 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et voté, approuve à l'unanimité le plan de dépenses et de financement « au stade appel d'offres » et charge Monsieur le Maire de solliciter le département au titre du P.S.T. pour mener à bien ce programme.

**3-BUDGETS LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX**

Vu la convention de gestion en date du 26 novembre 2021, d'une durée de 3 ans à compter du 15 décembre 2021.

Monsieur le Maire expose le cadre budgétaire proposé par Bretagne Sud Habitat pour l'année 2022 et rappelle le montant prévu au budget de la commune en section de fonctionnement pour les logements en 2022.

Après avoir délibéré et voté à l'unanimité, le conseil municipal approuve le cadre budgétaire représenté par Bretagne Sud Habitat pour l'année 2022.

**4-SAUR CONVENTION SUR LA TÉLÉRELÈVE DES COMPTEURS D'EAU**

Monsieur le Maire expose les termes de la convention proposée par la société SAUR en vue du télé-relevé des compteurs d'eau. Étant précisé l'avantage premier du télé-relevé, à savoir que les foyers pourront observer leur consommation d'eau en temps réel. La commune est hébergeur de l'installation, concentrateur installé dans le clocher de l'église. La mise à disposition du lieu est gracieuse. Durée de la convention : jusqu'en 2028.

Après avoir délibéré et voté à l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable et autorise monsieur le maire à signer cette convention valable jusqu'en 2028.

**5-SALLE D'EXPOSITION – MODALITÉ D'ATTRIBUTION POUR JUILLET/AOÛT À COMPTER DE 2023**

Monsieur le maire informe :

- que certains demandeurs ont sollicité plusieurs semaines,
- qu'il souhaite pouvoir satisfaire un large public d'exposants,
- il propose les modalités d'attribution ci-dessous :

- Réception des demandes jusqu'au 15 mars ;
- Attribution entre le 15 et 30 mars : 1 semaine par demandeur ;
- Si au 15 mai il reste des semaines disponibles, alors les demandes portant sur plusieurs semaines seront prises en considération ;
- À l'issue de ces dates, s'il reste des périodes disponibles, attribution au fil de l'eau

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et voté, approuve à l'unanimité les nouvelles conditions d'attribution de la salle d'exposition, et ce, à compter de 2023.

**6-CRÉATION D'UN EMPLOI D'AGENT CHARGÉ DE MISSION « FONCIER ET AMÉNAGEMENTS URBAINS » AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL**

Après avoir recruté en 2021 un agent chargé d'études dans le cadre du dispositif Volontariat Territorial en Administration (VTA) pour une durée de 12 mois pour mener à bien un projet :

- appui à la secrétaire générale pour conduire les projets fonciers et aménagements urbains. Monsieur le maire indique qu'il s'avère indispensable à la collectivité de créer un emploi permanent afin de répondre au besoin et d'assurer la continuité du service dans ce domaine.

Monsieur le maire ajoute que cet emploi correspond au grade *d'adjoint administratif territorial (cadre d'emplois des catégories C, filière administrative)* et que la durée hebdomadaire de service qui y est attachée est fixée à 35 heures.

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal de créer l'emploi décrit ci-dessus et de rectifier en conséquence le tableau des effectifs à compter de ce jour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté décide à l'unanimité de :

- Créer un emploi relevant du grade d'adjoint administratif territorial appartenant à la filière administrative, à raison de 35 heures hebdomadaires.
- Modifier en conséquence le tableau des effectifs.

**7-COMMUNICATION SUR LES ACTES PASSES CONFORMEMENT A LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**  
**• Communication sur les marchés publics passés depuis le 30 mars 2022**

Budget	Date	Fournisseur	Objet	Montant en €	
				HT	TTC
PRINCIPAL	01/04/22	BI-WARE	Matériel informatique : 2 écrans (Prévention et Urba)	690,00	<b>828,00</b>
PRINCIPAL	01/04/22	ASSAIN'ILE	Panneaux de village : terrassement et scellement béton	1 569,10	<b>1 882,92</b>
PRINCIPAL	01/04/22	3 BAY PADDLE SURF	Paddle rescue pour sauveteurs Plage de Donnant	1 400,00	<b>1 680,00</b>
PRINCIPAL	01/04/22	EUROVIA	Fourniture et transport de big-bag d'enrobé à froid	645,00	<b>774,00</b>
PRINCIPAL	01/04/22	COLAS	Bicouche itinéraire cyclable nord Kervellan, travaux en mai	18 017,25	<b>21 620,70</b>
PORT	01/04/22	METEO FRANCE	Abonnement Navicap 2022 (7 mois)	<b>392,00</b>	470,40
PORT	01/04/22	ATOUT PORTS	Accès plateforme de gestion Passeport Escales 2022	<b>540,00</b>	648,00
			Guide Passeport Escales	<b>750,00</b>	900,00
PORT	01/04/22	FOUSSIER	Lot de 2 machines 18V (perceuses sans fil en promotion)	<b>299,34</b>	359,21
PORT	01/04/22	SARL ETABLISSEMENTS LE PAN	Motorisation barge alu neuve	<b>16 676,35</b>	20 011,62
PRINCIPAL	01/04/22	SERVIBAT	Itinéraire cyclable nord Kervellan, travaux en mai	34 900,00	<b>41 880,00</b>
PRINCIPAL	01/04/22	SIGMA SYSTEMS	Signalétique surveillance baignade Plage de Donnant	1 197,70	<b>1 437,24</b>
PRINCIPAL	04/04/22	HYGIAL OUEST	Matériel auto-laveuse et lavettes cantine	159,60	<b>191,52</b>
PORT	01/04/22	COMPTOIR DU PECHEUR	2 paires de bottes	<b>199,84</b>	239,81
PORT	01/04/22	COOPERATIVE MARITIME	2 cottes à bretelles	<b>134,40</b>	161,28
PORT	01/04/22	COMPTOIR DU PECHEUR	VHF	<b>475,00</b>	570,00
PORT	06/04/22	COMPTOIR DU PECHEUR	2 Cirés	<b>215,00</b>	258,00
CAMPING	06/04/22	SARL ETA AMOUROUX	Débroussaillage en surplomb des chalets, travaux en mai	<b>6 750,00</b>	8 100,00
PRINCIPAL	06/04/22	SARL ABOUD BATIMENT	Réfection chemin d'exploitation les Semis / patte d'oie Bordelane-Borderune, travaux en mai	14 250,00	<b>17 100,00</b>
PRINCIPAL	06/04/22	NUANCES UNIKALO VANNES	Matériel de peinture stade de foot	214,13	<b>256,95</b>
PORT	07/04/22	ILB INGENIERIE LE BAGOUSSE	Suivi et tenue carnet sanitaire prévention légionellose douches	<b>278,67</b>	334,40
CAMPING			Suivi et tenue carnet sanitaire prévention légionellose douches	<b>278,67</b>	334,40
Centre accueil			Suivi et tenue carnet sanitaire prévention légionellose douches	<b>278,67</b>	334,40
PRINCIPAL	08/04/22	HORTIBREIZ	Peinture pour marquage stade de foot	394,50	<b>473,40</b>
Centre accueil	08/04/22	MENUISERIE SAMZUN Stéphane	Remplacement porte secours	<b>1 264,32</b>	1 517,18
PRINCIPAL	08/04/220	MORBIHAN ENERGIES	Dévoisement du réseau éclairage public et déplacement de mât	385,00	<b>462,00</b>
PRINCIPAL	08/04/22	EUROVIA	Aménagement abord de Pen-Prad - Trottoirs rue du Chemin Neuf	11 581,02	<b>13 897,22</b>
PRINCIPAL	11/04/22	FOUSSIER	Lot de 2 machines 18V (perceuses sans fil en promotion)	299,34	<b>359,21</b>
PRINCIPAL	11/04/22	MORBIHAN ENERGIES	Pen-Prad -déplacement de la ligne devant la crêperie et confection d'une boite	320,00	<b>384,00</b>
PRINCIPAL	11/04/22	GARAGE RENAULT AR GUERVEUR	Jante + pneumatiques Kangoo ST	291,38	<b>349,66</b>
PRINCIPAL	13/04/22	GARAGE RENAULT AR GUERVEUR	Serrure hayon+coupe batterie MERCEDES VITO	510,54	<b>612,64</b>
PORT	13/04/22	EUROVIA	Pen-Prad - Parking et cheminement piéton, domaine foncier dans la concession portuaire	<b>27 887,95</b>	33 465,54
PORT	13/04/22	PECH'ALU	Palette lames de bois	<b>325,00</b>	390,00
PORT	13/04/22	S. AUFFRET PUBLICITE	Panneaux : Port de Sauzon, Stationnement interdit, Bande Blanche, Quai de manutention	<b>695,00</b>	834,00
PORT	13/04/22	TPS	Location engin Brise roche et Pelle à pneu port d'échouage	<b>784,00</b>	1 000,00

- NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE -

L'ensemble des délibérations est consultable sur le site de la commune <https://www.sauzon.fr>  
**Prochain Conseil Municipal le 31 mai à 20h30, à la salle Sarah Bernhardt, filmé par Belle-Ile TV.**  
Mairie de Sauzon, rue Lieutenant Riou – 56360 SAUZON – [mairie@sauzon.fr](mailto:mairie@sauzon.fr)